



Durée : 3 heures 30



Effectif : 1 à 12

Modalité(s) : En présentiel dans nos centres ou sur vos sites



Tarifs :

A partir de : **50,00€ HT/participant**
Tarif sur la base d'un groupe constitué
Devis sur demande



Textes de référence : Code du Travail L. 230-2 précise que "L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs de l'établissement. ... Ces mesures



Handicap : Après un entretien avec le donneur d'ordre et/ou le participant et si cela est réalisable, la formation sera adaptée



Délai : Pas de démarche particulière nécessitant un délai pour cette formation (sous 3 jours maximum sous réserve qu'un formateur soit disponible)

Indicateurs de résultat :

Taux de satisfaction : Aucune action réalisée

Taux d'assiduité : Aucune action réalisée

Taux de réussite : Aucune action réalisée



Public concerné :

Tout le personnel de l'établissement

Prérequis :

aucun

Objectif général :

Savoir mettre en application les gestes barrières de façon efficace

Evaluation :

Des exercices seront réalisés pour s'assurer de la bonne mémorisation des informations de prévention
Un test de connaissance sous forme de QCM pourra être réalisé en plénière

Document(s) de validation :

Attestation de fin de formation

Moyens & méthodes pédagogiques :

Vidéo projecteur, rallonge, multiprise et écran de projection
Equipements de Protection Individuelle
Tableau blanc avec feutres, paper board et écran interactif

Objectif théorie :

Connaître la réglementation sur les responsabilités
Connaître les notions "DANGER" et "RISQUE"
Connaître les principes de la PREVENTION et de la PROTECTION
Connaître les gestes barrières
Être capable d'utiliser les E.P.I pour se protéger de la COVID

Objectif pratique :

réalisation des gestes adaptés évoqués lors de la théorie

Date prévisionnelle de formation :